

Article 6.5.1 – Finales des Zones et Demi-finales de France

Toutes Catégories (Mixte)

Cette épreuve est accessible à tous les joueurs licenciés de la FFB (Hommes, Féminines, Masters et Juniors) qualifiés suite aux tournois 'Mixtes' organisés dans les Ligues.

Finales des Zones :

Le déroulement de l'épreuve est sous la responsabilité du club organisateur qui devra désigner un Directeur de Tournoi. Ce dernier recevra de la CSNS le tirage au sort ainsi que tous les documents nécessaires au bon déroulement du Tournoi.

Le Directeur du Tournoi enverra à la CSNS, dans les 48H au plus tard, les résultats détaillés.

Ces épreuves se dérouleront dans 5 Zones, voir la répartition **en ANNEXE 1**, pour qualifier au total 12 Joueurs aux phases finales des Championnats de France.

Les dates des finales Zones sont prévues sur le calendrier sportif joint en ANNEXE 3.

Chaque secteur est composé de plusieurs ligues

- Les finales des Zones se dérouleront avec 16 joueurs, sélectionnés pour un ensemble de ligues
- Les premiers au classement de chaque ligue seront qualifiés d'office pour les Zones
- Le reste des places attribuées aux ligues, sera au prorata du nombre total de participants à l'ensemble des tournois de la ligue
- Le nombre des qualifiés par ligue sera communiqué par la C.S.N.S., dans les 15 jours qui suivent le dernier tournoi dans les ligues dont la date est fixée sur le calendrier sportif.

Format de la compétition

Première phase, les joueurs sont répartis en poules de 4 en évitant de mettre des joueurs d'une même Ligue dans la même poule.

Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les quarts de finales des Zones (best of 5)

Au total, 12 joueurs issus des finales des Zones, seront qualifiés pour les phases finales des championnats de France et seront sélectionnés comme suit :

- Le premier de chaque secteur (soit 5 joueurs au total)
- Les 7 places restantes seront attribuées aux Zones, au prorata du nombre total des participants sur l'ensemble des 6 tournois de ligue.

Demi-finales Féminines :

Epreuves réservées aux Féminines, sur simple inscription, qui ont lieu dans les 2 Zones, Nord et Sud (comme définies ci-dessus) aux dates prévues au calendrier sportif.

Par Zone, ces épreuves se jouent en poules ou en élimination directe, en fonction du nombre de participantes. Sur l'ensemble des 2 Zones (Nord et Sud), les 6 premières (au prorata du nombre de participantes sur les Zones Nord et Sud) seront qualifiées pour la phase finale des Championnats de France, qui se jouera à 8 joueuses.

Demi-finales Master :

Epreuves réservées aux Masters (joueurs de + 40 ans), sur simple inscription, qui ont lieu dans les 2 Zones, Nord et Sud (comme définies ci-dessus) aux dates prévues au calendrier sportif.

Par Zone, ces épreuves se jouent en poules ou en élimination directe, en fonction du nombre de participants. Sur l'ensemble des 2 Zones (Nord et Sud), les 6 premiers (au prorata du nombre de participants sur les Zones Nord et Sud) seront qualifiés pour la phase finale des Championnats de France, qui se jouera à 8 joueurs.

Demi-finales Juniors :

Epreuves réservées aux Juniors, sur simple inscription, qui ont lieu dans les 2 Zones, Nord et Sud (comme définies ci-dessus) aux dates prévues au calendrier sportif.

Par Zone, ces épreuves se jouent en poules ou en élimination directe, en fonction du nombre de participants. Sur l'ensemble des 2 Zones (Nord et Sud), les 6 premiers (au prorata du nombre de participants sur les Zones Nord et Sud) seront qualifiés pour la phase finale des Championnats de France, qui se jouera à 8 joueurs.

Article 6.5.2. – Phases Finales des Championnats de France

- Epreuve Toutes Catégories : 16 joueurs comme suit :

- Les 4 premiers joueurs du classement des Play-Offs.
- Les 12 joueurs qualifiés par les finales des Zones.
- Le format de la compétition sera défini au plus tard lors des finales des Zones.

- Epreuve Féminine 8 joueuses comme suit:

- Les 2 premières joueuses du classement des Play-Offs.
- 6 joueuses qualifiées par les demi-finales (Nord, Sud) au prorata du nombre de participantes dans chaque zone.
- Le format de la compétition sera défini au plus tard lors des demi-finales des championnats de France.

- Epreuve Master 8 joueurs comme suit:

- Les 2 premiers joueurs du classement des Play-Offs.
- 6 joueurs qualifiés par les demi-finales (Nord, Sud) au prorata du nombre de participants dans chaque secteur
- Le format de la compétition sera défini au plus tard lors des demi-finales des championnats de France.

- *Epreuve Junior 8 joueurs comme suit:*

- Les 2 premiers joueurs du classement des Play-Offs.
- 6 joueurs qualifiés par les demi-finales (Nord, Sud) au prorata du nombre de participants dans chaque secteur
- Le format de la compétition sera défini au plus tard lors des demi-finales des championnats de France.